



DÉPARTEMENT de la SAVOIE
Canton de Montmélian
Mairie de CHIGNIN

☎ 04.79.28.10.12

✉ mairiedechignin@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL Session Ordinaire

L'an deux mille vingt-deux et le mercredi 08 juin, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Mesdames, Messieurs les Adjoints : Annick HYVERT, Christophe OUVRARD, Christian QUENARD et Yves TISSOT.

Mesdames, Messieurs les Conseillers : Julien BAFOIN, Pascal BONTRON, Bruno CHAILLOU, Yannick COLIN, Marion EVEREARE, Rose LOUREIRO, Christophe MARTINETTI, Rose SCARAMOZZINO, Florent QUENARD et Guillaume QUENARD.

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absent excusé : Néant

Monsieur Guillaume QUENARD a été nommé secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Reconduction de notre marché d'assistance technique à la production et à la distribution d'eau potable

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nouvelle proposition faite par Véolia concernant l'assistance technique à la production et à la distribution d'eau potable à compter du 1^{er} septembre 2022. Sa durée est de 1 an renouvelable par tacite reconduction 2 fois.

Le conseil approuve ce nouveau marché pour un montant HT de 9 308 € par semestre.

Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable 2021

Au regard des conditions d'information sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, Monsieur le Maire présente au conseil le rapport annuel 2021. L'assemblée valide ce rapport.

Renouvellement de notre adhésion au groupement de commande d'achat d'électricité du SDES pour une fourniture 2024-2026

Vu la délibération du bureau syndical du SDES en date du 1^{er} mars 2022 approuvant l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et l'intérêt de la commune, le conseil décide de renouveler son adhésion à ce groupement pour une fourniture 2024-2026.

Choix de l'entreprise pour le passage en LED de notre éclairage public

La commune souhaite faire évoluer l'éclairage public et remplacer les différents luminaires pour les passer en LED. Les montants des travaux étant élevés, ceux-ci seront réalisés en 2 tranches : la 1^{ère} d'ici la fin 2022 et la 2^{ème} programmée en 2023.

Trois entreprises ont été consultées. Celle qui a été retenue est CITEOS pour un montant TTC de 107 896.80 € pour la 1^{ère} tranche.

Révision des tarifs de garderie et de cantine

Lezsavoy, notre fournisseur de repas pour la cantine, nous alerte sur l'augmentation des matières premières de 13.82 %, sur celle du transport de 30.23 % et sur celle des emballages de 13.78 %.

Un ajustement tarifaire de 8.5 % est prévu à compter du 1^{er} juin 2022 et ce, jusqu'au 31 août 2023.

Au vu de ces éléments, Monsieur le Maire propose d'appliquer cette revalorisation au tarif de cantine et d'appliquer une hausse de 3% pour la garderie.

L'assemblée approuve et à compter du 1^{er} septembre 2022 et pour toute l'année scolaire, les nouveaux tarifs seront :

◆ 5.91 pour un repas

◆ 1.40 € pour un passage en garderie.

Lancement du « Pass Sport/Culture »

L'assemblée délibérante s'interroge sur la mise en place d'un Pass-Sport/Culture sur la commune. L'objectif est d'inciter les enfants et adolescents à adhérer à des associations sportives et/ou culturelles et booster ces activités des jeunes chignerains par le biais d'une aide financière.

Une participation de 40€ par an sera attribuée à chaque jeune chignerain de moins de 18 ans pour toute adhésion à une association sportive et/ou culturelle.

Dès que le dispositif sera effectif, une communication vous sera adressée expliquant toutes les modalités de ce Pass Sport/Culture.

Virement de crédit sur le budget général

Le conseil municipal donne son approbation sur des virements de crédit en section fonctionnement du budget général. Ces sommes sont conservées dans leur section mais imputées sur d'autres articles budgétaires.

Garantie des emprunts contractés par l'OPAC

En avril 2021, le conseil a décidé de s'engager à garantir les prêts que l'OPAC de la Savoie contractera pour la cession de 7 logements locatifs suite au projet réalisé par European Homes.

L'assemblée délibérante de la commune de Chignin accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 698 528 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations. La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme de 349 264 €.

COMPTE-RENDU MAIRE/ADJOINTS

Le Ministère de la justice nous informe qu'une permanence, à la disposition des habitants de Chignin, est tenue les 1^{er} et 4^{ème} lundis de chaque mois à la maison cantonale de Montmélian par un conciliateur de justice du Tribunal judiciaire de Chambéry.

L'association « Les Amis de l'école » prend en charge cette année l'organisation du ciné plein air été 2022. La séance aura lieu le dimanche 28 août 2022 avec la projection du film les croods 2.

COMMISSIONS

Urbanisme

Une déclaration préalable de travaux, un permis de construire modificatif et un certificat d'urbanisme opérationnel ont été déposés en Mairie et n'ont fait l'objet d'aucune observation particulière.

Animation

Un hommage à Georges OREEL, un résistant belge tombé pour la France en 1944, a été rendu ce 1^{er} juin. Cette cérémonie a été organisée en partenariat avec le Souvenir Français de Montmélian.

Communication

Le bureau de vote pour les élections législatives sera ouvert de 8h à 18h le 12 juin 2022 pour le 1^{er} tour et le 19 juin 2022 pour le 2^{ème} tour. Il est situé à la salle des fêtes du clos Dénarié.

Le relevé annuel des compteurs d'eau débutera le 27 juin 2022. Nous vous remercions par avance de bien laisser accessible votre compteur et si nécessaire de vider l'eau stagnante dans le regard.

QUESTIONS DIVERSES

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 22h15.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 05 avril 1984. Fait en Mairie, le 09 juin 2022.

*Le Maire, Michel **RAVIER***

